

Veterans Dialogue des vétérans

Le coin de l'ombudsman



Depuis le mois de janvier 2010, je parcours le pays d'un océan à l'autre pour rencontrer des anciens combattants et leurs proches à une série [d'assemblées publiques sur la nouvelle Charte des anciens combattants](#).

Ces rencontres font suite au lancement en novembre 2009 de notre [consultation publique en ligne](#) au sujet de problèmes que doivent surmonter les anciens combattants et leur famille.

Je voudrais vous remercier d'avoir assisté à ces rencontres et de nous avoir dit ce que vous pensez de la nouvelle Charte des anciens combattants. Je suis ainsi mieux armé pour proposer les changements que vous souhaitez.

Le Bureau de l'ombudsman des vétérans est d'avis que la modification de la Charte doit se faire avec la même urgence et la même collaboration que le projet de loi.

Je pense qu'il s'agit d'une priorité nationale.

Pat Stogran

Government of Canada
Veterans Ombudsman

Canada

La nouvelle Charte des anciens combattants : Appel à l'action

De janvier à mars 2010, le Bureau de l'ombudsman des vétérans (BOV) a organisé 13 [assemblées publiques sur la nouvelle Charte des anciens combattants](#) d'un bout à l'autre du pays. Cela s'est déjà soldé par une augmentation de 50 % du nombre des nouveaux dossiers que le personnel du BOV ouvre chaque semaine.

L'ombudsman Pat Stogran et le personnel de première ligne du BOV ont parcouru le pays pour savoir ce que pensent les anciens combattants de la nouvelle Charte. Ils sont allés en Ontario (*Orléans, Vanier, Pembroke, Petawawa et Toronto les 5, 12, 14 et 15 janvier et le 9 mars*), en Nouvelle-Écosse (*Halifax le 27 janvier*), au Nouveau-Brunswick (*Fredericton le 29 janvier*), à Terre-Neuve-et-Labrador (*St. John's le 2 février*), au Québec (*Valcartier et Montréal les 9 et 11 février*), au Manitoba (*Winnipeg le 25 février*) et finalement en Colombie-Britannique (*Esquimalt et Vancouver les 10 et 11 mars*).

Le message reçu est clair et unanime : les anciens combattants veulent que le système les traite avec respect.

L'indemnité forfaitaire d'invalidité prévue par la nouvelle Charte a été fortement critiquée par l'ensemble des anciens combattants, qui la voient comme un pas en arrière vis-à-vis de l'obligation mutuellement reconnue du peuple et du gouvernement du Canada envers les anciens combattants.

Autre problème soulevé : la perception, par les anciens combattants et leur famille, qu'AnCIENS Combattants Canada ne s'intéresse plus au bien-être à long terme des anciens combattants. On a par exemple souligné la décision du Ministère de mettre fin aux lits réservés de soins de longue durée pour les anciens combattants âgés.

Le 22 avril, l'ombudsman s'est présenté devant le Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes pour faire rapport de ce qu'ont dit les anciens combattants et leur famille aux [assemblées publiques sur la nouvelle Charte des anciens combattants](#) et par l'intermédiaire de la [consultation publique en ligne](#).

En outre, à la suite des assemblées publiques et de l'importante recherche menée par le personnel du BOV depuis un an, un rapport est en cours de préparation; il servira de catalyseur à la refonte de la nouvelle Charte.

Ce rapport fixera les principes de modification de la nouvelle Charte. Il sera présenté par l'ombudsman au ministre des Anciens combattants à l'automne. C'est alors que commencera le véritable travail de refonte de la Charte.

Tenir à cœur les anciens combattants canadiens : enjeux traditionnels et défis du 21^e siècle



Le 9 mars dernier, le Bureau de l'ombudsman a organisé une table ronde à l'université de Toronto (Hart House) sur [les enjeux traditionnels et défis du XXI^e](#). Elle portait principalement sur la nouvelle Charte. Experts (de gauche à droite) : John Ralston Saul, historien, philosophe et auteur renommé; Wolfgang Zimmerman, expert en réadaptation; Darragh W. Mogan, DG, Politiques et programmes à Anciens Combattants Canada; Brigadier-général (retraité) G. E. (Joe) Sharpe; l'ombudsman Pat Stogran.

Cette table ronde a été diffusée en flux sur l'Internet, ce qui a permis aux anciens combattants et aux autres intéressés qui n'avaient pas pu y assister en personne de poser des questions à l'ombudsman et aux experts et de recevoir une réponse en temps réel.

Information des anciens combattants : L'ombudsman des vétérans, Pat Stogran, a intégré à sa tournée de trois mois des [assemblées publiques sur la nouvelle Charte](#), des visites à des établissements de soins de longue durée, des établissements de soutien aux anciens combattants et à leur famille et aux personnels des bureaux de district. Il a aussi rendu visite à des soldats blessés pour leur demander ce qu'ils pensaient de la Charte. En outre, dans les derniers mois, il a participé à des tribunes dans diverses universités (Carleton, Dalhousie et Memorial). Ce programme intensif de sensibilisation a permis au BOV de mieux connaître les problèmes auxquels font face les anciens combattants et leurs familles et, ajouté à des interviews et d'augmenter la publicité. Il a contribué à une plus grande couverture médiatique des défis propres aux anciens combattants.

Sujets de consultation publique

- *Agent Orange*
- *Gestion de cas*
- *Familles*
- *Vétérans sans abri*
- *Soins de longue durée*
- *Santé mentale*
- *Nouvelle Charte des anciens combattants*
- *Gendarmerie royale du Canada (GRC)*
- *Lourdeurs administratives*
- *Avantages médicaux*
- *Les vétérans ayant des démêlés avec le système de justice pénal*
- *Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC)*
- *Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA)*

Si vous désirez participer à une consultation publique en ligne, cliquez [ici](#).

Pour nous joindre :

Le Bureau de l'ombudsman des vétérans (BOV)

Sans frais : 1-877-330-43439

Courriel : communication@ombudsman-veterans.gc.ca

Site web : <http://www.ombudsman-veterans.gc.ca/home-accueil-fra.cfm>